



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de Normandie**

Caen, le 28/04/2025

**Service énergie, climat, logement
et aménagement durable**

Pôle évaluation environnementale

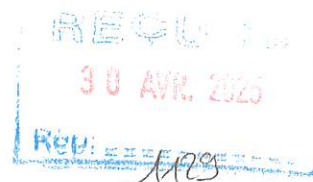
Dossier n° 005869

Nos réf. : 2025-541

Affaire suivie par : Nelly Cozic

Tél. : 02 50 01 84 01

Courriel : pee.seclad.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr



Monsieur le Maire,

Par courriel reçu le 22 avril 2025, vous avez transmis un dossier d'examen au cas par cas concernant le projet de : Modification simplifiée n° 1 du PLU de la commune de Dives-sur-Mer (14), pour avis conforme de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie.

J'accuse bonne réception de votre envoi et vous informe que sa complétude va être vérifiée dans le délai de quinze jours, conformément au deuxième alinéa de l'article R. 104-35 du code de l'urbanisme. Si durant ce délai, votre dossier s'avérait incomplet, une demande de complément vous serait adressée.

Conformément au quatrième alinéa de l'article précité, la MRAe dispose, pour rendre son avis, d'un délai de deux mois à compter de la date de réception initiale du dossier.

En l'absence de réponse dans ce délai, l'avis de la MRAe est réputé favorable à la proposition de ne pas soumettre : Modification simplifiée n° 1 du PLU de la commune de Dives-sur-Mer (14) à évaluation environnementale. La mention du caractère tacite de l'avis, accompagnée du formulaire reçu, sera alors publiée sur le site internet des missions régionales d'autorité environnementale (rubrique MRAe Normandie), accessible avec le lien suivant : www.mrae.developpement-durable.gouv.fr

Si la MRAe décide, par un avis formel, de dispenser ou de soumettre le projet à évaluation environnementale, cet avis vous sera notifié et parallèlement publié sur le site internet des missions régionales d'autorité environnementale (rubrique MRAe Normandie).

Commune de Dives-sur-Mer

Hôtel de Ville
BP 60020
14161 DIVES-SUR-MER

Le pôle évaluation environnementale de la Dreal se tient à votre disposition pour vous fournir toute information complémentaire. Vous pouvez à tout moment prendre son attache par l'intermédiaire des coordonnées suivantes :

pee.seclad.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr ou 02 50 01 84 01.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef du pôle évaluation
environnementale de la Dreal Normandie,
appui à la MRAe de Normandie



David ROMIEUX